

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL PAYS DE LA LOIRE >>> GRANDES CULTURES

20 JUILLET 2010



Retrouvez le Bulletin de santé du végétal sur le Web !

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

www.agrilianet.com

www.fredonpdl.fr

SITUATION GENERALE

- **Maïs :**
Diminution du nombre de captures de pyrales en Maine-et-Loire, augmentation en Mayenne.
- **Tournesol :**
pleine floraison ; un cas d'Albugo.
- **Ambrosie :**
Note d'information nationale de la DGAL.

Maïs

Réseau d'observations

21 parcelles sont suivies cette semaine.

Stade phénologique et état des cultures

La floraison est bien entamée sur les parcelles de la région. Sur certaines d'entre elles, les phénomènes de stress hydriques sont de plus en plus visibles.

Pucerons

Observations

Les populations de pucerons poursuivent leur décroissance alors que les auxiliaires sont toujours bien présents sur les parcelles. Surveillez la présence de *Rhopalosiphum* sur les panicules pendant la phase de floraison.

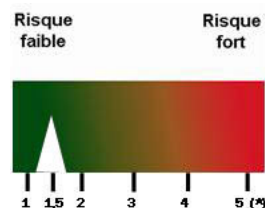
Période de risque

Pendant la floraison pour *Rhopalosiphum*.

Seuil de risque

1 panicule sur 2 colonisée pour *Rhopalosiphum*.

Pucerons



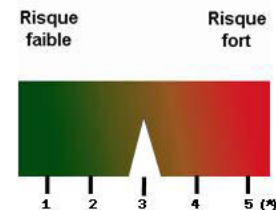
Pyrale

Observations

Le vol de pyrales se poursuit sur la région. S'il diminue nettement en intensité en Maine-et-Loire et en Sarthe, en Mayenne et en Vendée,

les captures sont plus nombreuses que la semaine dernière.

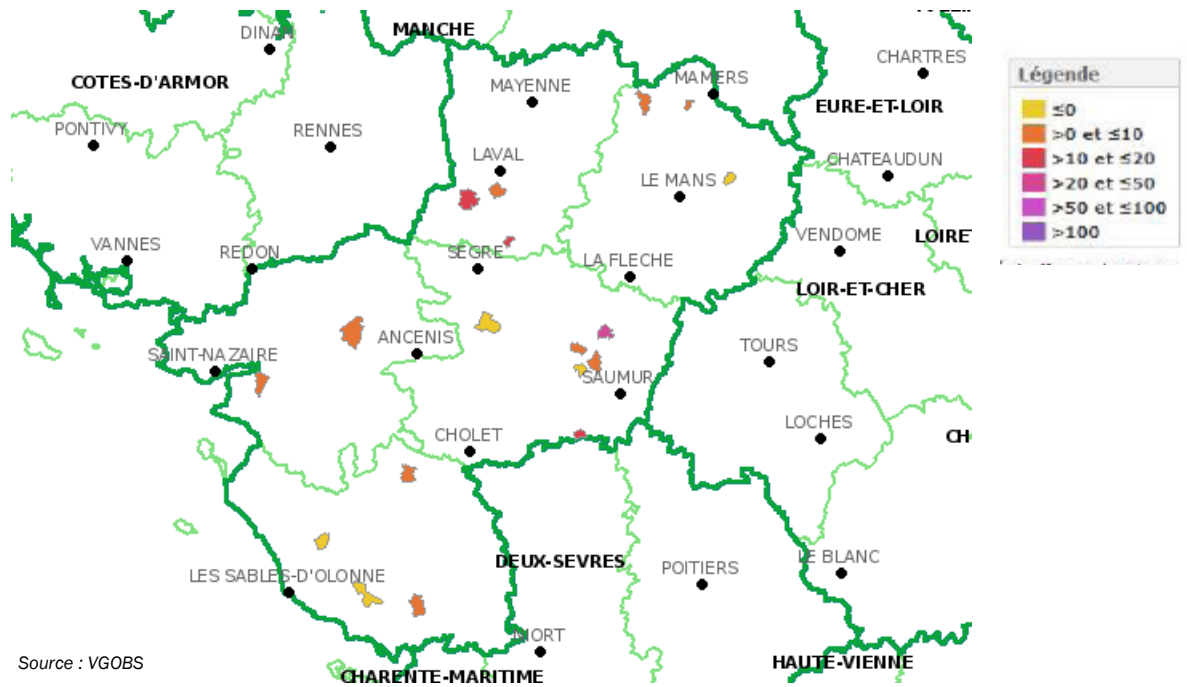
Pyrale



Nombre total de captures de pyrales (pièges à phéromones + pièges lumineux) du 13 au 20 juillet 2010

Département	44	49	53	72	85
Du 13 au 20 juillet	5	81	31	5	10

Piégeage de pyrales entre le 13 et le 20 juillet 2010 : nombre d'individus

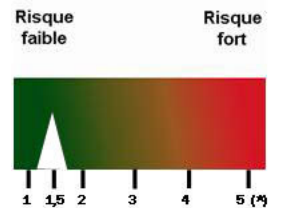


Sésamie

Observations

Les sésamies sont piégées uniquement sur 2 sites cette semaine : Loire-Atlantique (Nort-sur-Erdre) et Maine-et-Loire (Fontaine-Guérin). Le vol s'est fortement réduit et est sur le point de s'arrêter.

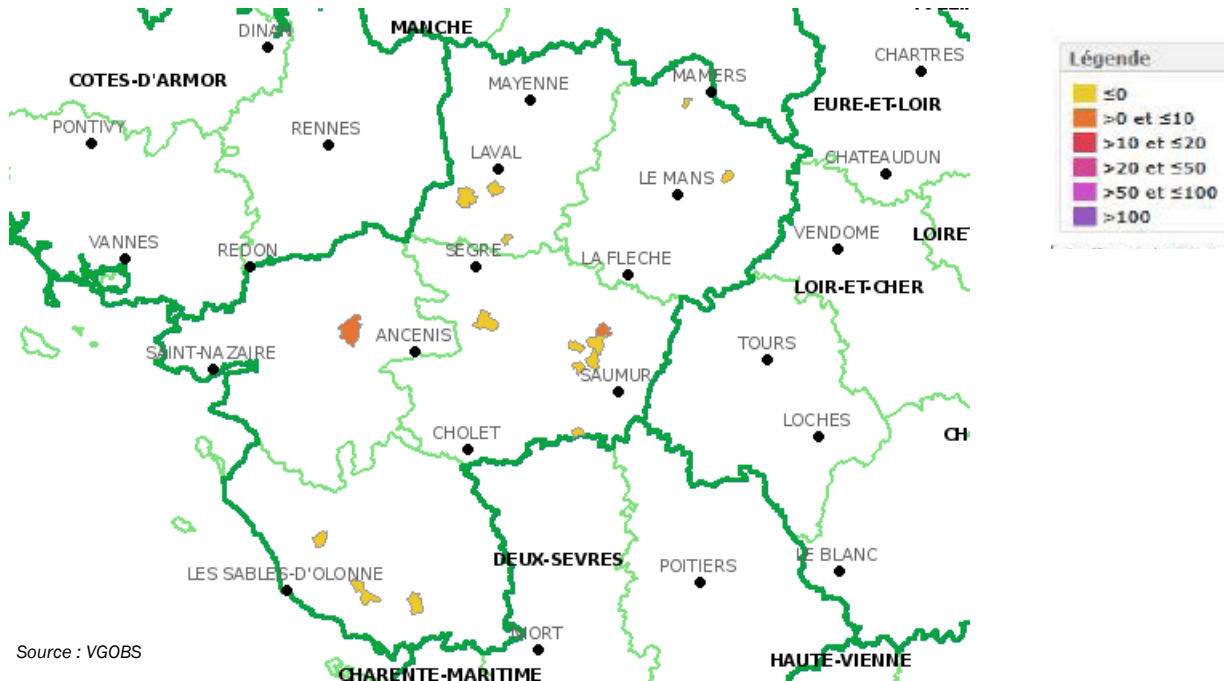
Sésamie



Nombre total de captures de sésamies du 13 au 20 juillet 2010

Département	44	49	53	72	85
Du 13 au 20 juillet	1	4	0	0	0

Piégeage de sésamies entre le 13 et le 20 juillet 2010 : nombre d'individus



Tournesol

Réseau d'observations

5 parcelles sont suivies cette semaine.

Stade phénologique et état des cultures

Les parcelles sont en pleine phase de floraison. Elles sont saines dans l'ensemble.

Le **phomopsis** est toujours observé sur une parcelle à Bournezeau (85).

Un cas de **rouille blanche, albugo**, est signalé en Sarthe, à Fyé, sur 20 % des plantes. Cette maladie causée par *Albugo tragopogonis* est en général peu préjudiciable.

Les symptômes se caractérisent par la présence de taches foliaires vert-jaune, boursoufflées, le plus souvent localisées dans la partie apicale de la feuille. A la face inférieure de la feuille et au niveau des cloques, on observe la présence de croûtes blanc crème.



Source : CETIOM

Croûtes blanches sur la face inférieure de la feuille



Source : CETIOM

Taches vert-jaune boursoufflées sur la face supérieure de la feuille

Ambroisie

Note de la DGAL

Ambroisie / *Ambrosia artemisiifolia* / Éléments d'information

1. L'Ambroisie, une plante herbacée annuelle qui déclenche de nombreuses allergies

L'ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia*, est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50 % des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

Certaines personnes développent également des réactions allergiques cutanées au contact de la plante, en particulier suite à la manipulation de la plante sans protection (arrachage, manipulation de plantes à mains nues).

La fréquence de l'allergie à l'ambroisie est importante : selon la zone, 6 à 12 % de la population exposée est allergique. L'ambroisie est aujourd'hui très présente en Rhône Alpes : une étude menée* sur la région pour l'année 2008 a estimé à environ 140 000 le nombre de personnes concernées par cette allergie et à plus de 5,6 millions d'euros les dépenses de prise en charge des malades qui en souffrent (traitements antihistaminiques, arrêts-maladies...). Les phénomènes d'allergie s'installent seulement après quelques années de contact avec le pollen.

Cette plante d'origine nord-américaine colonise peu à peu l'ensemble du territoire national, et des plants d'ambroisie sont désormais observés non seulement dans les régions limitrophes de Rhône-Alpes, mais également dans d'autres régions telles que l'Aquitaine, les Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, les Pays de la Loire...

2. L'Ambroisie, une annuelle à cycle de développement estival bien particulier

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une espèce strictement annuelle, qui germe en avril-mai, fleurit entre fin juillet et octobre et produit ses semences à partir de fin août.

Les plantes fleurissent en fin d'été à des tailles très variables (10 cm à près de 2 m) selon les conditions pédo-climatiques et un pied peut produire jusqu'à plus de 5 000 graines.

C'est une plante pionnière qui s'établit facilement dans des habitats dénudés ou à végétation clairsemée. En milieu naturel, elle va coloniser les sols dénudés du lit des cours d'eau, représentant des surfaces importantes lorsque leur régime est torrentiel comme dans le cas de la Drôme ou du Gardon.

Les activités humaines, en générant des perturbations du couvert végétal tels le labour ou les travaux de terrassement, favorisent ce type de plante. L'ambroisie bénéficie également de sa capacité à croître en plein été, dans des conditions relativement sèches, lorsque d'autres plantes herbacées ont déjà fleuri et fructifié.

Dans les cultures, ce cycle estival peut permettre la croissance des plantes dans les chaumes des céréales à paille, après la récolte. C'est cependant dans les cultures de printemps et en particulier de tournesol, qui appartient comme l'ambroisie à la famille des astéracées, que la plante peut connaître les développements les plus spectaculaires. Dans ce cas, des pratiques de désherbage mal maîtrisées du fait de la « proximité botanique » des deux plantes peuvent dans certains cas favoriser l'installation de populations vigoureuses d'ambroisie dans les champs de tournesol et installer un stock de semences conséquent dans les sols.

Les jachères peuvent être concernées par l'ambroisie surtout l'année de leur implantation ou si leur utilisation ne permet pas le broyage en cours d'été, comme c'est le cas pour les jachères fleuries.

3. L'Ambroisie, une adventice dont la dissémination est favorisée par les activités humaines

La maturité des semences d'ambroisie coïncide avec le moment de la récolte des cultures de printemps. Les engins de récolte peuvent donc favoriser la diffusion de la plante et dans le cas par exemple des récoltes de graines de tournesol destinées à l'alimentation des oiseaux, des semences d'ambroisie peuvent être mélangées et entraîner l'apparition de petites populations d'ambroisie dans les jardins particuliers et les espaces verts.

De façon plus classique, les transports volontaires ou fortuits de sols ou de granulats fins sont un vecteur majeur dans la dissémination de la plante.

* <http://www.ors-rhone-alpes.org/>

4. L'Ambroisie, une plante aisée à reconnaître

L'ambroisie se caractérise par son port de petit buisson et ses feuilles très découpées. Ces feuilles sont minces et opposées, de teinte vert franc sur les deux faces et à nervure blanchâtre. La plante étant très adaptable, sa taille est très variable, mais elle est le plus souvent comprise entre 20 et 80 cm au moment de l'apparition des fleurs.



Source : POLLEN-AZUR MULTIMEDIA / Jacques THOMAS,
<http://www.ambrosie.info/>

Les fleurs sont verdâtres, en épis terminaux étroits, allongés, disposés en panicule. Les fleurs mâles qui sont en capitules penchés de 4-5 mm sont les plus visibles et forment la partie haute de l'épi.



Source : POLLEN-AZUR MULTIMEDIA / Jacques THOMAS,
<http://www.ambrosie.info/>

Plus de détails : <http://www.ambrosie.info/pages/conn1.htm>
<http://www.tela-botanica.org/eflore/BDNFF/4.02/nn/4066/synthese>

Si au stade de jeune plantule, l'ambroisie peut être confondue avec diverses plantes présentant des premières feuilles divisées, la confusion avec d'autres plantes avant la floraison est aisée à éviter. Les armoises ont un aspect proche mais dégagent une odeur marquée lors du froissement des feuilles. L'armoise annuelle (*Artemisia annua*) présente des feuilles vertes des deux côtés, mais une odeur agréable, alors que d'autres armoises telle l'armoise commune (*Artemisia vulgaris*) ou l'armoise des frères Verlot (*Artemisia verlotiurum*), ont des feuilles moins finement découpées et au dessous blanchâtre.

Détails : <http://www.ambrosie.info/pages/reconn.htm>
http://www.cps-skew.ch/francais/inva_ambr_art_f.pdf
http://www.ambrosie.info/docs/ambrosia_fra.pdf, pages 10 à 16

5. L'Ambroisie, une plante à éliminer avant sa floraison**

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, **il est nécessaire de détruire l'ambroisie au cours de l'été en ZNA et en interculture, dès que cela est possible dans les cultures**.**

La période préalable à la floraison est un moment clé pour éviter ou limiter l'installation des plantes.

Il s'agit à la fois de limiter la production de pollen, mais également d'éviter l'installation de stocks de semences dans les sols, en particulier dans les régions où l'ambroisie est encore peu répandue. La durée de vie des graines dans les sols étant très élevée (bien plus de 10 ans), il faut intervenir au plus vite après la détection de nouveaux peuplements pour empêcher la production de semences.

La destruction de l'ambroisie avant la formation des semences en septembre est un bon moyen de freiner efficacement l'expansion de cette plante exotique envahissante.

Le Ministère en charge de la Santé attire l'attention de la population sur le risque que représente l'ambroisie et le développement de sa présence en France.

** modification du texte pour les Pays de la Loire

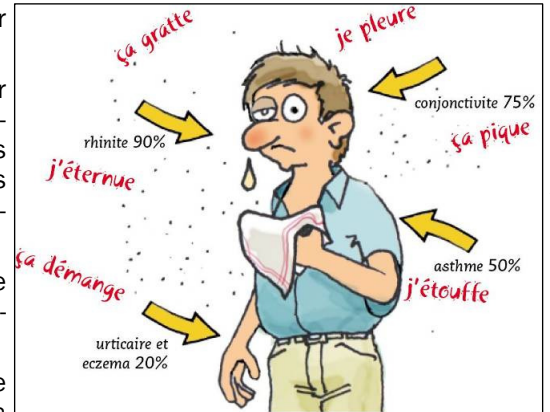


Illustration AZUR MUL TIMÉDIA

Communiqué de presse du Ministère en charge de la Santé : <http://www.sante-sports.gouv.fr/allergie-au-pollen-d-ambroisie-plus-de-10-de-la-population-francaise-est-concernee.html>

En Pays de la Loire

Une fiche consacrée à cette plante a également été réalisée en Pays de la Loire par les Chambres d'agriculture en collaboration avec Arvalis, Cetiom, le réseau des FREDON-FDGEDON. Elle est disponible gratuitement à partir du lien http://www.agrilianet.com/pdf/fiche_ambroisie_def.pdf.

Pour les techniciens qui souhaitent en savoir plus, les Chambres d'agriculture et le CETIOM organisent, 3 formations gratuites d'une journée, avec le concours financier de FranceAgriMer et en collaboration avec l'ARS et les FDGDON :

mardi 27 juillet à Parcé-sur-Sarthe (72)

jeudi 2 septembre près de Parcé-sur-Sarthe (72)

mardi 7 septembre près de Brain-sur-l'Authion (49)

Inscription au 02 41 18 60 40 ou claudie.allusse@pl.chambagri.fr

Prochaine parution du BSV : fin août.

(*) 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2010

Directeur de publication : Jean-Loïc LANDREIN - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Rédacteur : Hervé FRANÇOIS - Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire (CRAPL) - herve.francois@sarthe.chambagri.fr
 9 rue André-Brouard - BP 70510 - 49105 ANGERS CEDEX 02

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambres départementales d'agriculture (CA 44, CA 49, CA 53, CA 72, CA 85), CRAPL, CETIOM, Coop de France Ouest, Négoce Ouest

Observateurs : Acti Négoce, Agriculteurs, AGRIAL, AgriNégoce, AMC, Arvalis, CAVAC, CA 44, CA 49, CA 53, CA 72, CA 85, CRAPL, CFPPA Segré, Comptoir Rural, Coop Herbauges, FDGDON 49 et 53, FNAMS, HAUTOIS SAS, Lycée agricole de Luçon-Pétré, MAUDET SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS JEUSSELIN, SPS Négoce, TERRENA.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.